

pour qu'une tonne

SOIT UNE BONNE

Notre province a vu, il y a quelques temps, la livraison du premier camion spécial pour livraison de pellets. Dont le compteur est aujourd'hui certifié, nouvelle première.

Le chauffage à pellets (granulés de bois) connaît dans nos régions un engouement très net. D'autant plus que les prix des pellets ne bougent pas, alors que l'on connaît l'explosion de ceux des produits pétroliers. Ce type de chauffage constitue chez nous une solution idéale pour les particuliers.

La province de Luxembourg a été la première en Belgique à voir un livreur, les Ets Petit, de Mussy-la-Ville, disposer d'un camion spécialement construit – et, de surcroît, par un fabricant belge qui s'est ainsi ouvert un nouveau marché – pour la livraison de pellets en vrac, dans les silos qui alimentent les chaudières, avec entre autres pour qualité que la soufflerie n'abîme pas les pellets et ne produit pas de poussière. Un deuxième camion va tout prochainement être livré à un autre distributeur.

Sans ces camions, les livraisons s'effectuent grâce à des camions souffleurs pour silos de ferme.

Les nouveaux camions disposent d'un compteur d'origine pour le calcul exact de la livraison. Mais, comme pour le mazout, le client entend à juste titre que les indications fournies par le compteur soient rigoureusement exactes. Toute transaction

commerciale doit d'ailleurs légalement être certifiée. D'où une nouvelle première pour les Ets Petit (et pour le camion en cours de livraison): le compteur a été étalonné, certifié et plombé par le ministère des Affaires économiques et sera régulièrement vérifié par lui. Histoire qu'une tonne soit bien une tonne et non un peu plus ou un peu moins, sans nulle contestation possible.

Le distributeur de Mussy, comme son collègue qui recevra sous peu le deuxième camion, distribue les pellets de marque «Badger», des pellets certifiés et eux aussi produits localement puisqu'ils sont le fruit d'une diversification de la Paletterie François, à Virton-Latour. Des pellets (100% écologiques puisque sans aucun produit ajouté) dont il faut aussi souligner qu'ils ne perturbent en rien la filière bois car ils sont fabriqués à partir des bois taillés lors des deuxième et troisième éclaircies faites par les exploitants forestiers, bois qui n'ont aucun avenir dans la seconde transformation et restaient jusqu'à présent au sol. Le tout avec un succès tangible puisque, selon les Ets Petit, les tonnages livrés sont jusqu'à présent trois à quatre fois supérieurs aux projections initiales.

